

« SARAJEVO. Deuil, résilience, et passion » 14/10/2021 par Brigitte Vassort-Rousset

Jeudi 14 octobre 2021 de 16h15 à 18h45 à l'Auditorium de l'IMAG, a eu lieu le symposium universitaire et artistique du Cerdap2 « **Sarajevo. Deuil, résilience, et passion** », qui rassemblait universitaires et praticiens spécialistes de la Bosnie -Herzégovine, et de la reconstruction post-conflit. L'évènement scientifique, suivi du vernissage de l'exposition *L'Etat NSK à Sarajevo, 1995* à la Documentation de Sciences Po, se tenait dans le cadre du festival grenoblois *Draga Bosna (Chère Bosnie)* porté par Aurélie Dos Santos (directrice du Ciné-club de Grenoble), à l'approche du 26^e anniversaire de la signature à Paris des Accords de Dayton succédant aux affrontements intercommunautaires en Bosnie-Herzégovine. La traduction a été assurée par Virginie Bohl.

Deux membres du Cerdap2 l'animaient: Brigitte Vassort-Rousset, organisatrice, modératrice, et discutante; et Imen Briki (doctorante en droit pénal international), une des intervenantes. Les autres participants étaient Elma Hasimbegovic, historienne et directrice du musée d'histoire de Sarajevo; Alain Laplace, officier de l'armée de terre française ayant participé à 3 missions de l'OTAN en B-H en 1995, 1997, et 2001; et Pierre Courtin, galeriste et artiste, directeur pendant 15 ans de la galerie DUPLEX 100M2 à Sarajevo.

E. Hasimbegovic (« Combien de temps sera nécessaire pour que la BH soit libérée de l'étiquette 'post-conflit'? ») a rappelé d'abord que la guerre en B-H avait commencé il y a presque 30 ans, et que la question principale à ses yeux restait: « Pourquoi est-ce que la B-H est encore considérée comme un pays post-conflit? ». Elle a proposé plusieurs réponses: d'abord, les conséquences dévastatrices de la guerre de 1992-95; puis les accords de paix de Dayton de 1995 qui ont institutionnalisé les divisions ethno-nationales du pays et figé son gigantesque et complexe appareil bureaucratique ; troisièmement, la continuation d'une société post-guerre, le binôme guerre/conflit se maintenant par d'autres moyens: a) un système éducatif divisé, et la formation clivante des nouvelles générations; b) une politique de la mémoire divisée, et le prétexte de l'Annexe 4 des accords de Dayton pour entretenir des mémoires conflictuelles nourries par des références aux affiliations confessionnelles comme alibi; c) la destruction systématique des principales institutions culturelles nationales (ni soutien ni financement gouvernemental), alors qu'elles pourraient constituer les piliers

du pays. Les récits de la Deuxième guerre mondiale qui avaient longtemps fédéré les trois peuples croate, bosniaque, et serbe ne sont plus usités depuis la fin du régime communiste, ni transmis aux générations montantes. E.H. mène donc dans son musée une action anti-nationaliste déterminée, et en fait un lieu de dialogue pour chercher à guérir la communauté locale en la rassemblant, et en partageant également cet objectif avec Belgrade.

Alain Laplace a d'emblée rappelé que la BH a une histoire européenne. Il s'est ensuite interrogé sur les attentes ouvertes par les opérations militaires, complexes, avec des objectifs différents mais pas opposés. Il a souligné avec pertinence que son expérience lui avait appris que la solution aux tensions viendrait de la culture, et serait politique. Etablissant des phases de gestion du conflit en BH, « un pays miné, partout » (à tous les sens du terme), il a dessiné le cycle paix/crise/guerre/paix. Et par une sociologie organisationnelle sous-jacente de l'armée, il a mis en évidence les ambiguïtés du cadre juridique des opérations de maintien de la paix, entraînant une vulnérabilité des « soldats de la paix » même avec un soutien sol-air et aérien à la FORPRONU, des impossibilités techniques, et une multiplicité des tâches. D'où des résultats limités, et des réussites en fonction des points de vue et des régiments, et une difficulté certaine à diffuser de vraies informations pour maintenir le moral.

Sa double évaluation, négative, a donc été qu'une force d'interposition sans capacité de coercition ne peut que créer beaucoup de frustrations à la fois dans les populations concernées et chez les militaires; et que la difficulté à concilier des chaînes de commandement multinationales rend les décisions plus complexes, les interprétations plus lentes, et les pratiques très différentes par rapport à des notions-clés comme la légitime défense. En revanche, il a souligné deux sortes d'apports positifs de ces forces étrangères. D'une part, les actions civilo-militaires (CIMIC, pour Civil Military Cooperation), une démarche française formalisée d'abord par la directive élaborée en 1995 (Amiral Lanxade) au vu des premières expériences menées en BH, puis étoffée en 1997 (Général Douin) avec la définition d'un cadre et d'une dimension interministérielle, débouchant sur la création en 2001 du Groupement interarmées des actions civilo-militaires (GIACM). Le GIACM est d'ailleurs intervenu ensuite sur la plupart des théâtres d'opération des armées françaises, et son appui et son expertise ont aussi été utilisés lors de multiples catastrophes naturelles. Sa

fonction opérationnelle d'appui a un double champ d'action, et de planification, dans un périmètre à la fois civil et militaire. Et d'autre part les Psy-ops, opérations psychologiques autant de renseignement humain que de soutien/facilitation apportés aux populations. Il y a aussi repéré les promesses constituées par le partage d'attentions à d'autres personnes encore plus démunies, et l'espoir et le dynamisme filtrant des marchés restés très actifs sur les frontières et aux marges (comme dans toutes les zones frontalières ou tampons...).

Imen Briki a ensuite traité de l'évolution du droit pénal et humanitaire international à travers les jugements du TPIY, menant à l'arrestation des personnes recherchées pour crimes relevant de la compétence du TPIY, et à la coopération inter-étatique en vue de l'extradition des criminels de guerre. Elle a développé l'idée de « Pas de paix sans justice », en décrivant la construction de la réhabilitation et de la réconciliation en BH sur un sentiment de justice appuyant la paix, à partir de la qualification des poursuites pénales, de la quête de vérité, et de l'affirmation de la lutte contre l'impunité des violations graves du droit international humanitaire. La valorisation de la coutume internationale y a joué un rôle essentiel, ainsi que la coopération désormais obligatoire entre la justice et les BCN d'Interpol, conduisant à 161 actes d'accusation, 111 procès, et 123 arrestations de suspects individuels condamnés pour leurs actes ou leurs intentions criminels, même indirects (et non de groupes ou d'associations). Dorénavant, grâce au TPIY et à la coopération indispensable des Etats avec lui, les violations graves du droit international humanitaire commises lors d'un conflit armé interne constituent des crimes de guerre, et une règle internationale de nature coutumière est née, qui peut être utilisée par d'autres juridictions. Cela restaure un sentiment de justice et de confiance en la possibilité de protéger les personnes et les biens culturels, ce qui constitue une des dimensions de la sécurité humaine (dont la portée est plus large et plus profonde que les notions précédentes de sécurité nationale et même de sécurité globale).

Pierre Courtin dans sa présentation « Le chemin des mémoires » a, lui, traité des questions mémorielles liées aux oeuvres d'art plastique, en analysant six comme des créations d'avant-garde d'une société civile capable de proposer de nouvelles perceptions du réel, en explorant sa mémoire, ses images rémanentes, son refoulé (violence comprimée, censurée, inhibée...). Il les a présentées comme un « réalisme mosaïque » d'éléments signifiants et

sensibles, « qui explorent des lieux de mémoire qui sont aussi des surfaces de projection ». Ces oeuvres d'art ont été produites en BH pour dévoiler un pan qui façonne l'inconscient, comme partout: la vie des ancêtres, la culture, la société dans laquelle la jeunesse ou la vie précédente s'est déroulée.

Le message que B. Vassort-Rousset en a retenu est que toute entreprise de réconciliation et de réhabilitation, pour réussir, indépendamment des apports extérieurs, doit reconnaître que les désirs, les émotions, les fantasmes (arrimés à un même imaginaire collectif), et les tabous ont un passé. Chaque personne est porteuse d'une histoire silencieuse, souterraine, de très longue durée; les tréfonds de sa personnalité psychique et son comportement, ses conflits intérieurs et ses pathologies portent l'empreinte de son environnement social, et se transforment en connexion étroite avec les mutations des structures sociales et politiques, et les déplacements des frontières de l'intime.

Pour sa discussion des présentations, B.Vassort-Rousset a choisi le cadre des Relations internationales, en soulignant d'emblée que la présidence slovène actuelle de l'Union Européenne avait organisé le 6 octobre dernier un Sommet UE-Balkans occidentaux (avec Albanie, BH, Serbie, Montenegro, Macédoine, et Kosovo) consacré à l'intégration des Balkans occidentaux. Cette intégration, jugée d' « intérêt géostratégique » par Angela Merkel , est loin de faire l'unanimité parmi les 27 pays membres, qui demandent davantage de garanties sur l'indépendance de la justice, la lutte contre la corruption, et la liberté de la presse. Surtout, à l'approche de la présidence française début 2022, d'autres urgences se sont imposées dans le nécessaire débat stratégique du rôle de l'Union sur la scène internationale, telles que l'évolution de l'Afghanistan, le pacte AUKUS, et les relations avec la Chine. Néanmoins, les Balkans occidentaux restent le théâtre et l'enjeu des influences internationales (Chine, Russie, Turquie), et les Européens veulent y garder un premier rôle (plan d'investissement de 30 milliards € en 2021-27), presque 26 ans après les Accords de Dayton et leur fameuse Annexe 4 instituant la constitution d'une BH comme république fédérale asymétrique, avec trois communautés principales (Bosniaques, Serbes, et Croates), et deux entités très autonomes dotées de systèmes politiques différents. Alors qu'a été

lancée en juillet 2021 l'initiative serbo-albanaise des « Balkans ouverts », qui ne réunit pas non plus un consensus des pays balkaniques.

Les éléments principaux de discussion proposés ont été *d'abord* les étapes de la reconstruction post-conflit, avec le passage « des balles aux urnes » et à la gouvernance transitionnelle, c'est-à-dire les exigences d'une stratégie réussie et d'un processus de construction de la paix, et les obstacles rencontrés.

Les fondements en sont des initiatives multidimensionnelles: le développement de la structure des forces de sécurité et de stabilité pour restaurer le droit et empêcher le retour des hostilités; le développement des aspects légitimes existants de la gouvernance et des structures bureaucratiques; le développement de la participation politique (y compris la gestion par l'inclusion ou par l'éloignement par la justice des « perturbateurs »); la responsabilisation des dirigeants politiques à tous les échelons et de toutes les factions, pour promouvoir l'éducation politique et les programmes de développement, ainsi que la tenue d'élections lorsque les processus politiques et l'état de droit seront prêts.

Il apparaît toutefois important d'admettre que les contraintes de la réalité et les compromis questionnent en permanence le déroulement de cette feuille de route, et qu'il n'existe pas de formule unique pour les Etats sortant d'un conflit. Même si les circonstances varient, les acteurs en charge de la gouvernance transitionnelle rencontrent l'ensemble des défis suivants (évoqués plus ou moins directement, mais avec une expérience amère de première main, par Elma Hasimbegovic): le besoin de restaurer ordre public et sécurité, de ressusciter l'autorité politique, de remodeler les institutions étatiques, de créer des processus politiques représentatifs, souvent d'écrire une constitution, d'assurer des services essentiels (réparation des infrastructures, création d'emplois), de cesser les combats et les tensions, de déloger les structures de pouvoir criminelles, d'établir un système juridique efficient, de remplacer une culture de la peur et de la répression par une culture de la participation politique et du partage intellectuel et artistique, et enfin d'organiser des élections libres et ouvertes pour consolider la transformation (si possible en commençant par l'échelon local)...

Les deux obstacles principaux sont l'impossibilité d'aller assez vite pour stabiliser le pays et commencer la reconstruction; et l'impossibilité de réunir assez de ressources et de personnel avec un mandat fort dès le début des opérations, car la « fenêtre d'opportunité » du départ

est très courte , et se referme souvent avant même la mise à disposition des ressources nécessaires. La préparation du mandat de toute intervention extérieure en soutien doit faire suite à des évaluations et des audits, s'appuyer sur la planification et l'organisation, et une cohésion du commandement ainsi que des objectifs de la police, de la justice, et des forces armées (dont l'absence a été regrettée par Alain Laplace). Seulement ensuite, les conditions du développement durable doivent être établies par les politiques économiques d'après-guerre pour servir la paix, dans des processus d'intégration socio-économique endogène et à plusieurs niveaux corrélés.

Puis, en lien avec l'étude de la guerre civile récurrente et de la violence post-guerre, une étude récente a démontré que la compartementalisation de ces deux domaines de recherche a caché jusqu'ici leurs similitudes et leurs différences importantes, alors que leur analyse conjuguée aide à comparer les différentes formes de violence après une guerre, et leurs conditions (certains facteurs de risque sont communs, mais entraînent parfois des effets divergents par rapport à l'Etat, à la communauté, à l'intensité de la violence). Il ne s'agit plus de classer la violence dans différentes catégories, mais de rechercher de manière intégrée les conditions structurelles des contextes d'après-guerre et les choix stratégiques des acteurs, dont la connaissance est utile à ceux qui cherchent à empêcher la violence à la suite d'une guerre civile (Cf. Bara, Deglow, et van Baalen, dans *European Journal of International Relations*, septembre 2021). .

La réconciliation et la réhabilitation sociale ne se commandent pas de l'extérieur, et passent par l'usage d'institutions culturelles endogènes, et des réseaux traditionnels y compris des forums locaux. La restauration de l'interdépendance familiale et communautaire (et de l'autorité civile) peut mettre fin à la perturbation des coutumes et des loyautés sociales et politiques entraînées par la guerre, et inclut sur le long terme le pardon et les excuses, le rétablissement de la justice et de la confiance après les sanctions des criminels individuels (Imen Briki).

La question centrale est celle de l'établissement progressif d'une paix juste, fondée sur des conventions négociées et acceptées par les parties. Reconnaissance réciproque en profondeur, renoncements symétriques, et règles communes y sont essentiels à la sortie de conflits identitaires, et dépassent la vision libérale « universelle » de la paix. Pierre Allan et

Alexis Keller rejoignent ici les implications radicales en relations internationales de la conception par Hugo Grotius de l'objectif fondamental de la guerre: « La guerre ne devrait pas être entreprise excepté pour obliger à la reconnaissance de droits ».

L'influence de Grotius sur la tradition de la guerre juste et le droit international moderne, et la création à partir de 1997 d'initiatives inter-confessionnelles en BH comme le Conseil inter-religieux (au plan national et aux échelons locaux), pour traiter de problèmes urgents comme le droit au retour des minorités, le droit à la restitution des propriétés, la reconstruction des sites sacrés, le droit à la liberté religieuse et à l'égalité, comme autant d'étapes essentielles dans la création d'une société juste et pacifiée en Bosnie, ont suggéré à BVR les questions suivantes aux intervenants (même s'il faut se garder d'une lecture culturaliste simpliste, et notamment de sa surinterprétation religieuse, et d'une série de contradictions inhérentes à l'aide au développement et aux interventions extérieures, susceptibles de déstabiliser une société dite « traditionnelle » en ignorant les arcanes, en la simplifiant sous les traits trompeurs de la tradition, de la religion instrumentalisée, et de l'ethnicité, et en négligeant la transformation radicale sous l'effet de la guerre puis des migrations):

- 1). Quelles sont les différentes formes de violence politique dans la Bosnie post-guerre, en relation avec l'Etat, et quelles politiques sont plus efficaces dans leur réduction?
- 2) Comment est-ce que la justice et la religion en BH participent aux quatre activités de poursuite générale de la paix? (Imposition de la paix, maintien de la paix, établissement de la paix, et construction de la paix et de la nation).
- 3) Si les communautés religieuses en BH ne sont pas en mesure par elle-mêmes de construire une Bosnie unifiée et tolérante des différences identitaires, quelles sont les forces locales, nationales, transnationales, politiques et autres susceptibles d'assumer cette lourde responsabilité? Quels sont les dirigeants et quelles sont les élites en mesure de réunir et de guider par leur autorité morale?
- 4) Comment décririez-vous les raisons pour lesquelles le sujet de la religion et de la construction de la paix en BH est important? (Schémas hérités de la période ottomane et des nationalismes religieux, etc.).

5) Dans quelle mesure est-ce que les forces sociales et politiques actuelles en BH construisent un langage commun, redéfinissent des éléments de leurs identités, et proposent des trajectoires d'accommodation que tous les protagonistes pertinents peuvent estimer justes?

6) Estimez-vous que les quatre principes au fondement d'une paix juste et légitime sont suffisamment respectés en BH pour créer une compréhension inter-culturelle et un langage commun (acceptation de l'existence de l'autre, compréhension de ses caractéristiques identitaires principales, concessions nécessaires et compris équilibrés, et respect du droit comme processus social)? Sinon, qu'y faire?

7) Les critiques de la constitution issue des Accords de Dayton qualifient la BH d'« ethnocratie tripartite » plutôt que de démocratie. Quelle est votre perception de l'impact des Accords de Dayton sur le clientélisme, les réformes économiques et l'investissement étranger, les initiatives inter-ethniques et non-ethniques, et la dépolitisation/démoralisation d'une partie importante des citoyens?

En conclusion, le rôle de la culture comme dérivé dynamique, situé, et capable d'adaptation, de l'expérience individuelle, de la cognition humaine, et de l'action sociale, ne devrait jamais être oublié dans la négociation et la résolution des conflits. Et la pratique démocratique (et artistique et culturelle), et la consultation publique à l'échelon local sont aussi importantes et fondatrices que des élections générales. Les structures informelles et de droit coutumier ont souvent continué à fonctionner et ont montré leur résilience à travers les périodes de conflit...

Fréquemment avec un effet pervers: une des dimensions de la guerre en BH a été l'ambivalence quotidienne du komsiluk, mot d'origine turque venant des quatre siècles de période ottomane (1463-1878), et désignant les relations de voisinage dans leur ensemble, et le système de coexistence quotidienne entre communautés différentes dans le cas de la BH, selon des règles strictes de respect et de réciprocité dans le travail, les cérémonies religieuses, et la vie familiale. Soit un mécanisme fragile de réassurance quotidienne entre membres de communautés différentes, qui fonctionne uniquement quand l'Etat est en mesure de garantir ce caractère stable et pacifique au niveau politique; même en opposant la classe des militaires et par extension des personnels de l'Etat, aux producteurs paysans et

artisans. L'ambivalence fondamentale est que l'ordre politique ottoman reposait sur des communautés confessionnelles (millets articulés suivant un pluralisme hiérarchisé), et non sur une communauté politique; l'Etat continue à chercher moins à intégrer et à contrôler directement les populations qu'à s'appuyer pour ce faire sur diverses structures intermédiaires (familiales et claniques, villageoises, corporatives, religieuses...). Le komsiluk apparaît comme associé à une communauté non-politique et non territoriale; les tabous hérités sont la transgression des frontières et l'inversion des hiérarchies communautaires; par opposition, la citoyenneté en appellerait à un individu abstrait mettant de côté sa spécificité ethnique et religieuse, à un citoyen mobile...

Face à la modernisation économique et politique accélérée après 1945, le komsiluk a été profondément déstabilisé par l'industrialisation, la monétarisation des échanges, le développement du salariat, l'urbanisation et l'insertion du village dans l'économie globale, la modification des structures ethniques de la ville; il a été affaibli par la différenciation économique et sociale entre voisins, la dissociation du lieu de travail et du lieu d'habitation, et l'exode rural. Sur le plan politique, l'introduction du système parlementaire en BH à partir de 1910 s'était traduite par la structuration communautaire d'une vie politique bosniaque dominée par les partis nationaux; l'instauration d'un parti unique en 1945 n'a pas mis fin à ce communautarisme institutionnel et politique. L'ambivalence de comportement politique tient à la stratégie des partis nationaux, qui font monter les tensions entre communautés tout en se présentant comme les seuls capables de les contenir; leur coalition se présente comme un système de coexistence équivalent au niveau politique à ce que représente le komsiluk au niveau quotidien; ce n'est pas un hasard s'ils évoquent comme facteurs de vote l'histoire et la mémoire régionales, et les massacres, alors que les partis « citoyens » cherchent à freiner les mobilisations nationalistes, qui se nourrissent des difficultés d'insertion dans la modernisation économique et sociale et des frustrations et peurs qui en découlent, au risque de reproduire les mécanismes de « dilemme du prisonnier » et de « prophétie autoréalisatrice ». « L'opposition entre les différents acteurs de la crise porte moins sur la définition de la communauté politique légitime que sur celle de ses frontières identitaires d'abord, territoriales ensuite » (Xavier Bougarel, « Voisinage et crime intime », *Confluences Méditerranée*, 2008/1, n° 64, p. 83-98). Pour sortir de

l'accusation et de la peur, il faut le repentir et la lucidité dans la construction de la mémoire de la guerre.

Brigitte Vassort-Rousset, PR Emérite 04, Cerdap2

27 décembre 2021